

Bruxelles, le 20 avril 2020

Chers Parents, Chers Élèves,

Comme vous l'avez très certainement appris en suivant les actualités, le Conseil National de Sécurité a décidé de prolonger les mesures de confinement jusqu'au 3 mai inclus.

Même si nous n'avons pas reçu de consignes précises sur les futures mesures de déconfinement et sur la sanction des études, à la lecture de la circulaire 7541 parue ce jeudi 16 avril 2020, nous pouvons déjà vous annoncer que :

- Les leçons restent suspendues jusqu'à cette date; conformément à la circulaire 7515, les enseignants sont invités à donner du travail et cela via la passerelle Moodle de l'école (http://moodle.saint-louis.be:8080). Nous vous demandons de veiller à ce que les élèves consultent journalièrement le Moodle et effectuent les travaux demandés. Pour tout problème de connexion à la passerelle, nos responsables informatiques se tiennent à votre disposition via l'adresse mail moodle@saint-louis.be
- Les épreuves externes (CE1D et CESS) sont annulées ;
- Des évaluations pourront être organisées, mais elles ne pourront être concentrées sous la forme d'une session de fin d'année et ne pourront porter que sur des matières qui ont été enseignées en classe;
- Il conviendra de favoriser la poursuite des apprentissages jusqu'au 26 juin 2020.

Nous savons qu'une réunion des différents acteurs de l'enseignement se déroulera ce lundi 20 avril et, il est bien évident que nous vous tiendrons informés si de nouvelles informations nous parvenaient tant en ce qui concerne les apprentissages que la certification.

Veuillez croire, Chers Parents, Chers Élèves, à notre entier dévouement.

Martine Labrique Gul-Linda Germain Jean-Luc Teysen

Directrice adjointe Directeur adjoint

des 2e et 3e degrés du 1e degré